



Négligeance médicale + aggravation

Par **tramo**, le **16/11/2008** à **12:26**

J'ai été suivi à l'hôpital pour un panari par un interne des urgences qui m'a incisé, une semaine plus tard je retourne à l'hôpital et mon doigt a doublé de volume et l'on me renvoie chez moi en me disant qu'il n'y a aucune anomalie. Quelques jours plus tard, je me rends à nouveau à l'hôpital en urgence suite à des douleurs insupportables, et on m'opère de toute urgence pour éviter une amputation car mon doigt était complètement infecté. Je me retrouve à l'hôpital pendant plus d'une semaine avec un doigt décomposé, car ils ont enlevé tout le pus qu'il y avait. Je n'ai jamais porté plainte car je pensais que mon problème allait s'arranger mais esthétiquement mon doigt est déformé et mon ongle semble se décoller. J'ai été tellement mal à cause de cela que je n'ai pas encore porté plainte. Puis je envoie le faire, cela s'est passé en MARS 2006.

Par **romainncs**, le **16/11/2008** à **21:43**

Bonjour,

Votre problème est malheureusement très courant, et les maladies nosocomiales vous seront "réparées" par une condamnation de l'hôpital qui devra de plus, réparer votre préjudice.

Ayez un (bon) avocat, et saisissez rapidement le tribunal administratif!